

École Élémentaire Guy Môquet
33 rue Guy Môquet 94130 Nogent Sur Marne

Compte-rendu du Conseil d'École du

Lundi 30 juin 2025 de 18h à 20h à l'école

Etaient présents :	<ul style="list-style-type: none">- Les enseignantes : Mmes Guillou, Pascual, Provost, Castelhana, Toanen, Mérand, Brohon, Guilhem, Maccione, Monat, Bonin, Angelov et Paradis- La directrice : Madame Couteau- Les représentants des parents d'élèves :
Secrétaire de séance :	<p>Ecolo parents : Mme Bernard PEEP : M. Chainey FCPE : Mmes Margolin, Hochard, M. Demaison - La mairie : Véronique Delannet Maire adjointe</p> <p>Cécile Toanen</p>
Bilan année 2024-2025	<p>Projets et actions pédagogiques :</p> <p>Sorties : L'année a été riche en sorties de proximité (MABA, cinéma, Théâtre, musée de Nogent, bois de Vincennes) mais aussi des sorties à Paris : Théâtre des Champs Elysées, zoo de Vincennes, Parc Floral, Philharmonie, Fondation Vuitton, croisière sur la Seine, musée du Louvre...</p> <p>Les fédérations et les enseignants encouragent les parents à prendre un « pass navigo annuel » pour 24 euros à l'année scolaire en sachant que la Directrice autorise les sorties en transport en commun sur Paris.</p> <p>EPS : Bilan très positif pour l'ETAPS Maël. Il est renouvelé sur l'école. L'APER : Bilan mitigé par manque de séances Les cycles : Nous demandons un cycle « accrosport/cirque » et des déplacements sur les structures autres que le DOJO : stadium prévu pour les CM, gymnase Marty pour un cycle ping pong...</p> <p>Le spectacle musical : Les enfants ont joué et chanté devant leurs familles le samedi 7 juin. Ce fut le résultat d'une année de travail avec leurs professeurs. Nous avons pu, pour la deuxième fois, jouer dans un orchestre symphonique grâce au projet NEFLE. En effet celui-ci nous a donné l'opportunité d'acheter des instruments et de rémunérer les intervenants de percussions/flûte et trompette, en plus de nos professeurs de violon et chant.</p> <p>Le projet est compromis pour l'année prochaine. Nous avons appris de façon officielle que le financement était stoppé pour la rentrée. Une cagnotte a été lancée ainsi qu'une pétition en ligne. Nous avons sollicité nos élus : Monsieur le Maire a reçu la Directrice et Madame Baudouin responsable pédagogique du projet. Il a été d'une grande écoute. Des pistes ont été envisagées dans le but de pérenniser le projet et dans l'attente, peut-être subventionner la location du théâtre Watteau à hauteur de 2400 euros. Monsieur Lefevre notre Député, a envoyé un courrier à Madame Borne Ministre de l'Education Nationale. Nous attendons son retour.</p>

	<p>La fête d'école : elle a été organisée par les fédérations de parents en parfaite cohésion avec la directrice. Par contre, nous manquons toujours de bénévoles pour nous aider.</p> <p>Une cérémonie de départ a été organisée pour les CM2 ; la PEEP a offert un livre à chaque enfant et a pris en charge le coût des sacs achetés par l'école.</p> <p>Cette fête a permis à toute la communauté éducative de se réunir pour un moment d'échange festif au sein de notre école et de mobilisation pour soutenir notre projet « école orchestre » qui se trouve être en danger depuis l'annonce officielle de l'arrêt du financement (dans le cadre du projet NEFLE)</p> <p>Nous remercions l'élue à la culture Madame Munzer ainsi que le député Monsieur Lefevre d'être venus nous soutenir dans notre mobilisation pour « sauver notre école orchestre ».</p> <p>Je remercie tous les parents actifs et impliqués dans notre école qui nous permettent de faire de belle fête de fin d'année. Cela nous a permis de récolter 1500,00 euros.</p> <p>Les CM2 ont été invités à une cérémonie de départ au théâtre Watteau par la mairie : très appréciée par les élèves et les enseignantes. Présentation des Associations sportives des deux collèges et du Pôle Jeunesse.</p> <p>La réunion de CP du 24 juin a accueilli 65 familles sur 80.</p> <p>Les grandes sections viendront à Guy Môquet, accueillis, par les CP le jeudi 3 juillet au matin.</p>
<p>Rentrée 2025-2026</p>	<p><i>Art. R. 411-12. Le directeur d'école organise les Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école selon les modalités qu'il fixe après consultation du conseil d'école. Cette année les directrices et/ou directeurs d'école doivent réunir un conseil d'école extraordinaire avec l'ancienne composition avant les Elections pour définir les modalités qui seront applicables aux Elections à venir. Les années suivantes cette consultation pourra se tenir dans le cadre des conseils réunis habituellement.</i></p> <p>Le vote se fera exclusivement par correspondance.</p> <p>Structures d'école : Structures envisagées avec 314 élèves et 13 classes : CP:23 CP:23 CP:24 CE1:22 CE1:21 CE2:26 CE2:26 CE2:25 CP/CM1:10/12 CM1:23 CM1:24 CM2:27 CM2:27</p> <p>Départ de Mesdames Angelov, Monat et Maccione et de monsieur Guéniche Nous leur souhaitons bonne continuation et les remercions pour cette année. Arrivée à titre définitif de Monsieur Soret 1 poste EFS à la rentrée : Madame Blaise, nous leur souhaitons la bienvenue.</p> <p>Les listes de fournitures seront affichées et mises sur le site de l'école. La rentrée des CP se fera le lundi 1er septembre par demi-journée. Les autres classes rentreront à 8h45.</p> <p>Les classes seront affichées à l'extérieur le vendredi 30 août et publiées sur le site de l'école sauf pour les classes de CP, qui elles, seront affichées le vendredi 4 juillet à 18h afin que les parents s'organisent.</p> <p>J'invite tous les parents à s'inscrire à la newsletter du site « toute mon année.com » pour être informés par notification rapidement des infos publiées.</p>

	<p>https://GuyMoquetNogent.toutemonecole.fr</p> <p>Le RASED interviendra l'année prochaine avec Madame Kaniewski, la psychologue scolaire, et la maitre E, Madame Gaubert en soutien en lecture sur les CP, CE1 et CE2. Elle interviendra sur Paul Bert et Guy Moquet 3 matinées par semaine. Nous réclamons un Maitre G ; Nous demandons à la mairie de faire l'inventaire des classes à Paul Bert pour éventuellement installer le RASED ; La salle actuelle est partagée avec le centre de loisirs et cela n'est pas concluant pour travailler de façon sereine (il faut remettre la salle en état toutes les semaines). Madame Kaniewski n'est pas favorable à laisser sa salle au rdc.</p>
<p>La coopérative scolaire :</p>	<p>En banque : environ 4450 euros Participations des parents : 10049.00 euros 20% sont prélevés pour le projet musique ce qui représente 2009.80 euros</p> <p>Financement du projet musique : NEFLE : 14700 rémunérations des professeurs Mairie : 11200 euros Coopérative : 5700 euros</p>
<p>Mairie : Travaux / équipements</p>	<p>Toutes les demandes de petits travaux pour les classes seront écrites dans le cahier de l'agent d'entretien pour l'été.</p> <p>Des brumisateurs ont été installés sur la verrière à la rentrée : c'est très bien et extrêmement agréable ces jours-ci avec 35 degrés. Peut-on les prolonger jusqu'au bout de la verrière ? Un essai de ventilateur au plafond a été fait dans une classe : c'est très efficace. Est-ce que cela va être installé dans toutes les classes ? : au budget 2026-2027. Une enseignante souhaiterait un tableau blanc : la Directrice doit faire la demande.</p> <p>Les travaux demandés en début d'année, comme tous les ans, ont-ils été voté au budget ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peinture salle RASED et bureau périscolaire - Peinture salle psychologue scolaire - Peinture bureau et mise en place d'éclairage LED - Peinture salle de chorale <p>Réponse des services techniques : aucune des demandes n'a été votées.</p> <p>Les Fédérations demandent si un bilan énergétique va être fait sur les bâtiments, le coût d'installation de la climatisation, le connaît-on ? Madame Delannet informe l'assemblée que sur une autre ville ils testent un vernis isolant à appliquer à l'extérieur des vitres. Question : y aura-t-il la climatisation dans le nouveau réfectoire ? Madame Delannet va transférer les demandes aux services techniques.</p> <p>La cour : Madame Delannet informe de sa satisfaction à avoir réussi à débloquer le budget nécessaire pour la cour. Elle sera prête pour la rentrée. Les arbres seront plantés à l'automne. Des trous seront prêts. Des bancs avec dossiers seront installés. Le plan est joint au compte-rendu.</p> <p>Le réfectoire sert aux deux écoles. Les toilettes sont séparées. La commission de sécurité passera le mercredi 27 août.</p>

Point circulation / sécurité aux abords de l'école : Madame Delannet annonce que la rue Théodore Honoré sera fermée de la rue Paul Bert à la rue Guy Moquet sauf pour les riverains. C'est un essai de trois mois suite à la demande des Fédérations.

Questions sur le stationnement des vélos des enseignants ? Demande d'aménagement couvert et sécurisé.

Les parents demandent que les animateurs aient une formation sur « les stéréotypes de genre et les violences sexuelles ».

Les parents déplorent l'annulation du bal des CM2 : à cause de quelques éléments perturbateurs tout le monde a subi la punition « collective ».

La question du climat scolaire a été évoquée suite à la problématique cet hiver de jeux douteux et inappropriés dans la cour : les parents sont rassurés car ça s'est arrêté.

Ce compte rendu sera consultable sur le site de l'école et de la Mairie.

Séance levée à : 20h

La Directrice :

Les représentants des parents d'élèves :

Ecole Primaire Guy Môquet
33 rue Guy Môquet
94130 Nogent Sur Marne
Tél : 01 88 29 65 45
ce.0942039f@ac-creteil.fr